

FORMATION PEDAGOGIQUE

La durée totale de la formation pédagogique est de 160 h réparties sur 5 semaines.

L'ensemble des UCC est abordé dans chaque stage pédagogique. C'est pourquoi il est préférable d'effectuer l'ensemble de la formation dans le même centre.

Pour commencer la formation, il faut avoir 16 ans, elle peut être étalée sur plusieurs années, sachant qu'il n'est possible d'encadrer en tant que moniteur à 18 ans révolus.

Tous supports (dériveur, catamaran, planche à voile) :

- Du 22 au 26 Octobre 2018 - Validation du niveau 5
- Du 29 Octobre au 2 Novembre 2018
- Du 08 au 12 avril 2019
- Du 15 au 19 avril 2019
- Du 1^{er} au 05 Juillet 2019
- Du 08 au 12 juillet 2019
- Du 26 au 30 Août 2019

Tarifs 2018-2019 : en externat uniquement : 500 €* (les 5 semaines de formation)
payable à la semaine

RUBAN PEDAGOGIQUE :

Semaine 0 ⇒ *Vacances de la Toussaint* ⇒ Validation du niveau 4

Semaine 1 ⇒ *Vacances de la Toussaint* ⇒ UCC1 + **Certification UCC1**

La validation de l'UCC1 est obligatoire avant la mise en situation pédagogique avec un public support

Vacances de Pâques :

Semaine 2 ⇒ UCC4 a / UCC4 d / UCC3 c / UCC6 b / UCC5 a

Semaine 3 ⇒ UCC4 b / UCC3 b / UCC2 a / UCC5 b et c / UCC 6 a

Certification UCC 5 et rattrapage UCC 1

Vacances estivales :

Semaine 4 ⇒ UCC2 d / UCC3 d / UCC4 c / UCC5 d

Semaine 5 ⇒ UCC3 a / UCC2 b et c / UCC6 c / UCC6 d

Certification UCC 3 et UCC4

Certification UCC2 et UCC 6

Rattrapages

* Ajouter la cotisation et la licence FFV. Il faut être à jour de la cotisation (30 €) et de la licence annuelle FFV (28.50 € -18 ans / 58 € +18 ans tarifs 2019) tout au long de la formation. Le diplôme en poche il faut également être licencié à la FFV pour pouvoir encadrer les stages de voile et faire la demande de carte professionnelle auprès de la DDJS.